

Département : Aisne Arrondissement : Soissons Canton : Villers-Cotterêts

MAIRIE DE VIVIERES 4, rue de l'Escadron de Gironde 02600 VIVIERES

Tel Fax : 03 23 72 71 04 vivieres2@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2016

Etaient présents: Mme Nancy LEJEUNE, Mrs Christophe STANLEY, Sébastien DAUM, Marc-Antoine PHILIPPE, Rémi VANLERBERGHE, Christophe CREPIN et Francis HONORE.

Représenté: André POMMIER par Rémi VANLERBERGHE.

Absents excusés : Margot FOIX, Christelle MELIN.

Absent : Frédéric RAISIN.

Secrétaire de séance : Rémi VANLERBERGHE

1 - COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mars 2016:

Après lecture faite par Monsieur Christophe STANLEY, le compte-rendu du Conseil municipal du <u>21 mars 2016</u> a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représenté.

2 - AJOUT A L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, accepte les ajouts à l'ordre du jour suivants :

- Subvention à l'Association des parents d'élèves « Les enfants d'abord ».
- Horaires d'éclairage public.
- Sollicitation délibération FDS

3 - <u>AVIS SUR L'ARRETE PREFECTORAL DE PROJET DE PERIMETRE DU</u> FUTUR EPCI :

Le maire fait lecture de l'arrêté préfectoral n°2016-373 et propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable pour le périmètre du prochain EPCI issu de la fusion de la CCVCFR et de la CCPVA étendue aux 12 communes de la CCOC: Ancienville, Chouy, Dammard, La Ferté Milon, Macogny, Marizy Sainte Geneviève, Marizy Saint Mard, Monnes, Noroy sur Ourcq, Passsy en Valois, Silly la Poterie et Troësnes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté émet un avis favorable.

4 - AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EPANDAGE :

Le maire rappelle la démarche et le cadre légal de la demande d'autorisation et l'enquête publique qui a été instruite.

Les sols de notre commune et de nos territoires ne sont pas une poubelle pour les déchets des stations d'épuration d'usines et urbaines, considérant qu'il existe déjà plusieurs plans d'épandages qui se superposent et qui génèrent parfois des nuisances olfactives en particulier. Le maire propose d'émettre un avis défavorable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représenté et une abstention, émet un avis défavorable.

5 - SUBVENTION ASSOCIATION « LES ENFANTS D'ABORD »:

Cette association organise au moins 2 événements ouverts à tous chaque année : la kermesse des écoles et le marché campagnard d'automne, considérant que le conseil municipal souhaite encourager les animations dans notre village, il décide de reconduire la subvention et de la porter à 360 euros.

Monsieur le maire indique que seule notre commune de Vivières (alors que le regroupement en comprend 3) participe activement au soutien financier de la coopérative scolaire et de l'association des parents d'élèves.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté décide d'octroyer cette subvention.

6 - ECLAIRAGE PUBLIC :

Il est décidé de revenir au fonctionnement initial à partir du mois d'aout.

7- SUBVENTION FDS

Le conseil municipal sollicite la subvention FDS telle que retenue et notifiée par la Commission Permanente du Conseil Départemental lors de sa réunion du 02/05/2016 pour les travaux de voirie au titre du FDS.

- Place de l'église.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté décide de solliciter cette subvention.

8 - FONDS DE CONCOURS CCVC/FR

La Communauté de Commune de Villers Cotterêts / Forêt de Retz nous informe que les dossiers de demande de Fonds de Concours, concernant :

- Acquisition de matériel d'entretien d'espaces verts et de travaux,
 Pour un montant de 552.10€
- Acquisition d'une lame de déneigement
 Pour un montant de 2 195.19 €

Ont reçus un avis favorable au Conseil Communautaire du 13 Mai 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté décide d'accepter ces subventions

9 - POINT CCVCFR:

Rémi Vanlerberghe fait part de l'actualité de la Communauté de Commune :

- Réunion à venir des maires des 12 communes de la CCOC avec le bureau de la CCVCFR

10 - QUESTIONS DIVERSES:

- Elections Présidentielles de 2017 : les 23 avril et 7 mai jusqu'à 19h00.
- Les travaux d'éradication des fils nus à Longavesne (rue de l'épine) seront réalisés entre juillet 2016 et juin 2017.
- Arbres dangereux route de l'Essart,
- Bouches de caniveaux dans la vallée (mise en place d'une barre).
- Entretien des fossés CD82 par la voirie départementale,
- Chemin défoncé par les travaux d'assainissement : une information sera faite à la CC.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00.

Le Maire, Christophe STANLEY.